

16 nouveaux duplex aux Jardins de Gerlache

Le contemporain projet architectural de la SPRL « Les Jardins de Gerlache » prévoit quatre bâtiments isolés comptant chacun quatre duplex. Les parkings sont prévus sous les immeubles. Chaque logement sera doté d'une large terrasse.



La SPRL « Les Jardins de Gerlache » propose, avenue Constantin de Gerlache à Cointe, la construction d'un ensemble de quatre bâtiments isolés les uns des autres abritant 16 nouveaux logements sous forme de duplex. Le projet « *résolution contemporain* » décrit l'échevin de l'Urbanisme Michel Firket (CDH) prévoit la conception d'immeubles verticaux de quatre niveaux habitables - deux sous le niveau de la voirie et deux au-dessus - espacés et présentant des façades latérales. Pour Michel Firket, cette volumétrie « *permet, décrit-il, de tirer profit du relief pentu du terrain, en très forte déclivité depuis la rue Constantin de Gerlache, tout en assurant une bonne intégration paysagère ainsi qu'une importante préservation d'espaces verts* ». Les zones privées de stationnement sont prévues dans le soubassement des bâtiments et seront accessibles via l'aménagement carrossable du chemin existant. L'échevin de l'Urbanisme épingle encore « *la qualité d'habitabilité du projet vu la relation entre espaces intérieurs et extérieurs: par son aspect escarpé, la zone de cours et jardins bénéficie d'un grand calme et d'un beau cadre de verdure. Les logements sont également dotés de généreuses terrasses garantant d'un contact visuel privilégié avec l'environnement non bâti immédiat* ». ♦ **T.B.**